



Petite Chronique de l'assos

« Courir la prêtantaine », expression d'origine inconnue selon le Littré : « courir çà et là sans nécessité »...

Une assez bonne définition de la petite chronique... Qu'importe ! J'assume.

Démarrage au quart de tour. Moteur ! Sauf que là, ça commence plutôt mal, vu que c'est l'année de la chèvre et que le nouvel an chinois se fête pendant un mois entier... Est-ce que les GPS prennent en compte les trajets contournants du dragon ?

Comment ? Tu veux dire que le dragon poursuit la chèvre, pour la manger, comme celle de Monsieur Seguin ? Mais non, voyons, la chèvre d'aujourd'hui, elle connaît la morale de l'histoire, elle ne se laisserait plus attacher à un piquet. Alors elle gambade dans toutes les directions, et le dragon derrière.

Si c'est le jour que tu as choisi pour descendre de ton perchoir à Paris, t'en as pour deux heures à respirer les gaz d'échappement avant d'arriver au bord de la Seine... et pour traverser, j'te dis pas !

Bon d'accord, compris, zen, okay, je reste tranquille à l'ombre de mes châteaux d'eau, mais quand même je pourrai faire un petit signe de loin, de temps en temps, un signe d'amitié en souvenir de M. Chappe, inventeur de tous les réseaux...

Lila

Claude Chappe : ingénieur français - 1763 / 1805 - inventeur du télégraphe optique aérien.

La première ligne télégraphique Paris-Lille fut établie en 1794.

[Extrait du Larousse des colléges.]

► VIE ASSOCIATIVE

Pour fêter nos 20 ans, une date à retenir : dimanche 14 juin.

Retrouvez nos projets 2015, présentés par les membres du Conseil d'Administration : à lire en page 4, 5 et 6.



Au 1^{er} rang : Maryvonne, Anne, Sylvie, Sylviane. Au second rang : Emmanuelle, François, Tifenn, Laetitia, Stéphane. (Absente sur la photo : Claire).

► DANS CE NUMÉRO...



► **Chronique de notre marraine**
page 2



► **Collectif Europe et Médicament**
page 3



► **Témoignage**
page 7

Etude DES 3 Générations

- En ligne et en vidéo : sur YouTube et sur des-france.org : le Pr Tournaire et Laetitia, Me Felissi et Laetitia,
- La revue de presse sur des-france.org

L'édito

Dans la vie associative, l'Assemblée Générale (A.G.) est un moment essentiel.

Ce 17 janvier, notre Conseil d'Administration (C.A.) était presque au complet ; les uns et les autres vous ont présenté les actions accomplies et celles que nous envisageons pour 2015.

Les projets sont élaborés en amont dans des échanges de messages, de rendez-vous téléphoniques ou par Skype et adoptés en conseil, le matin-même de l'A.G.

Nos projets tentent de répondre à vos attentes : « être écoutés, être informés ».

C'est donc à partir de vous et pour vous, que nos orientations, cette année encore, dans nos rencontres, nos publications, essaieront de répondre à vos questions, à vos préoccupations. Mais c'est avec VOUS que nous pourrons les concrétiser.

Les membres du C.A. sont tous mobilisés, efficacement rejoints dans certaines régions par des adhérents. Etre seuls pour organiser une rencontre sympathique ou un dîner, c'est impossible, nous avons besoin de vous et entre autres :

- pour organiser notre pique-nique national le 14 juin,
- pour se retrouver et discuter des résultats de l'Etude DES 3 générations,
- mais aussi, tous ensemble, anciens et plus jeunes, fêter nos 20 ans.

A cette A.G., deux universitaires ont présenté leur projet : « *Etude des relations mère-fille confrontées au DES* ». Pour la réussite de ce projet nous sommes toutes interpellées, alors osons et participons.

Dans notre publication trimestrielle, une des rubriques favorites, est celle du « Témoignage ». Là encore, il s'agit de VOUS et aussi d'oser.

Votre témoignage tisse de précieux liens entre nous. Les vécus, les histoires médicales, sont différents, mais, à la lecture, une ligne nous arrête, comme cette phrase de Valérie : « *Si nous pouvions être reconnus comme victimes de ce fléau, cela nous aiderait...* »

C'est une des raisons pour lesquelles notre association sera partie prenante au colloque organisé ce 13 mars sur le thème : « *Faut-il repenser le droit des victimes des effets indésirables de médicaments ?* » (voir page 3).

Le printemps arrive avec ce numéro et j'espère qu'il vous donnera beaucoup d'envies : celle de nous écrire, celle de nous rejoindre, celle de nous rencontrer.

Anne Levadou

Présidente de Réseau D.E.S. France

▶ CHRONIQUE DE NOTRE MARRAINE



Le distilbène est tellement tissé dans nos vies, depuis nos grossesses (les mères) ou nos naissances (les filles et les garçons) qu'il est très difficile de le démêler dans ses effets psychologiques.

Je suis d'un « naturel » mélancolique. Mais quel a été l'impact du DES sur ce « naturel » ? J'ai eu beau, dès

mes 14 ans, façon autruche, essayer d'ignorer le fait que peut-être je n'aurais jamais d'enfant, comment ma mélancolie en a-t-elle été modifiée ou aggravée ?

Il y a eu énormément d'autres facteurs déclenchants de cette mélancolie. Le plus important sans doute est que j'étais précédée par un enfant mort. Un fils aîné, irremplaçable évidemment pour mes parents. Mais la vie est toujours un tissu très complexe. Ce fils était mort des suites de sa grande prématurité. Et c'est pour éviter, soi-disant, un autre accouchement prématuré que ma mère s'est vu prescrire du distilbène.

Les vies ont parfois forme de tragédie grecque. La psychanalyse m'a aidée à déjouer le « destin DES ». Et sans doute à améliorer mes chances de tomber enceinte. Sans doute aussi à mieux accompagner mon fils en couveuse, quand il est né, comme mon frère, grand prématuré... à cause du distilbène prescrit à ma mère !

Je crois que sans psychanalyse, mon fils aurait été en grand danger, car j'aurais peut-être considéré son destin comme aussi « fatal » que celui de mon frère. La psychanalyse m'a donné la force de me battre à ses côtés. De ne pas m'éloigner de la couveuse, alors que j'avais souvent envie de prendre la fuite.

La psychanalyse m'a aussi aidée à parler à ma mère. Nous avons surmonté plusieurs obstacles pourtant énormes. Nous nous entendons bien. Nous nous aimons immensément. Je n'ai jamais considéré qu'elle était coupable d'avoir pris du distilbène, d'autant qu'elle a suivi l'ordonnance avec méfiance : elle l'a toujours gardée. Les coupables, ce sont les laboratoires et certains médecins de l'époque.

La psychanalyse aide à ne pas se tromper de coupable. Et le destin mère-fille distilbène n'est pas un destin fatal. Nous avons tous et toutes une marge de liberté. L'étude lancée par Alba et Aurélie contribuera sans doute à le montrer.

Marie Darrieussecq

APPEL A COTISATION

Si nous indiquons une date limite sur l'appel à cotisation, c'est pour vous permettre de pouvoir voter, soit en étant présent, soit par procuration, à l'Assemblée Générale qui suit quelques jours plus tard, mais ce n'est pas une date limite qui vous indiquerait qu'il est trop tard pour envoyer votre cotisation.

Donc si vous ne l'avez pas envoyée, faites-le, il n'est jamais trop tard, elle nous permet de fonctionner et de continuer à exister...

Notre association au sein du Collectif Europe et Médicament

Nous avons été associés à trois réunions du Collectif et partie prenante aux échanges ayant débouché sur le document servant de base au colloque « *Faut-il repenser le droit des victimes d'effets indésirables de médicaments ?* ».

Vous avez été avertis de sa tenue le 13 mars prochain, dans le numéro de décembre 2014 de *La Lettre*. Par newsletter, vous avez été invités à solliciter vos élus, et à y participer nombreux. A ce colloque, nous serons représentés à la tribune par Emmanuelle Brun, notre vice-présidente.

De quoi s'agira-t-il ? Quels sont les enjeux ?

Le document est signé par un groupe significatif d'associations de patients, y compris le Collectif Interassociatif Sur la Santé (CISS), extrêmement représentatif. Il vise à sensibiliser le public, mais aussi les différents décideurs, ministère de la santé, parlementaires, journalistes, sur les propositions des associations de patients cosignataires. Ces propositions portent entre autres sur deux grandes catégories d'enjeux, dans la perspective de l'examen au printemps de la loi sur la santé.

Un enjeu européen d'abord. La directive européenne de 1985, transcrite en 1998, qui vous a déjà été présentée en novembre 2013 dans *La Lettre*, représente un recul majeur en terme de protection des victimes de médicaments, puisque un sort commun est réservé à tous les produits réputés défectueux, médicaments compris, et que la charge de la preuve est entièrement du côté des victimes, les producteurs bénéficiant de nombreux moyens d'échapper

à leur responsabilité. Il était donc indispensable, même si une action à court terme paraît très difficile à mettre en œuvre, que les associations françaises, à l'instar de nombreuses associations dans le reste de l'Union européenne, s'expriment à ce sujet, pour que la Commission et les Etats membres prennent conscience de ce grave problème.

Notons quand même, si nous sommes tout à fait solidaires de ce combat, que nous ne sommes pas directement concernés, dans la mesure où la directive en question a trait à la responsabilité sans faute des producteurs de médicaments, alors que les procédures engagées au civil par les « filles DES » le sont sur le fondement d'une faute du laboratoire.

Un enjeu national qui nous concerne très directement. Dans ce projet de loi, le ministère s'est enfin résolu à proposer des « actions de groupe » (« class actions » en anglo-américain). C'est une avancée considérable qui pourrait énormément faciliter l'accès au droit pour les « filles DES ». Mais le processus nous paraît pour le moins perfectible, car, en schématisant beaucoup, il laisse une trop grande place à la médiation, automatique si une partie la demande - or, il est quasi certain que les laboratoires la demanderont systématiquement - et que dans cette éventualité, le rapport de force reste en faveur du pot de fer...



Le dialogue reste ouvert avec le ministère et le colloque sera l'occasion de présenter des propositions innovantes.

Le document propose enfin - mais là encore, nous ne sommes pas vraiment concernés - des facilités notables pour l'accès à l'ONIAM (l'Office National d'Indemnisation des Accidents dus aux Médicaments) et surtout un financement extra budgétaire de cet organisme public via une taxe sur les assurances des producteurs de médicaments. Ce serait aussi une avancée remarquable que nous soutenons également avec conviction, même si les indemnisations concerneraient a priori uniquement les dommages où la responsabilité des producteurs de médicaments ne serait pas engagée. Le dossier mérite néanmoins d'être suivi de près en liaison avec nos partenaires de la FNATH : « les filles DES » pourraient-elles néanmoins en bénéficier si ce fonds était créé ?...

Jean-Jacques Pascal,
le 23 février 2015

► RAPPEL UTILE ! COOPÉRATION JURIDIQUE AVEC LA FNATH...

Grâce à l'adhésion de notre association à la FNATH, l'association des accidentés de la vie, avec laquelle nous partageons la même éthique, vous pouvez bénéficier d'un service juridique efficace pour un coût maîtrisé. Présente sur l'ensemble du territoire métropolitain, la FNATH analyse votre dossier, vous indique la faisabilité d'une procédure judiciaire et peut également vous accompagner durant toutes les étapes d'une procédure, jusqu'en Cour de Cassation. N'hésitez pas à vous renseigner auprès de nous.

Assemblée générale :

Les adhérents n'étaient pas nombreux, mais manifestant une qualité d'écoute et de l'étude DES 3 générations, des échanges d'idées, pour nos projets 2015. Ce 17 janvier, un les projets adoptés.

Pour l'information

Envoi de l'information habituelle :

Mars, juin, septembre et décembre : les n° de La Lettre... et toujours les newsletters, le site internet, la page facebook.

En juin : un dépliant « suivi médical » accompagné d'un numéro spécial *La Lettre*

Suite à l'étude DES 3 Générations, publication d'un dépliant récapitulatif du suivi médical. Nous prévoyons de vous l'envoyer en plusieurs exemplaires, pour diffusion aux médecins qui vous suivent.

20 ans de l'association

Dimanche 14 juin, rencontres dans toute la France : une « journée nationale DES » sous forme de pique-nique

Pour un moment convivial d'échanges informels,
Pour se retrouver et discuter des résultats de l'Etude DES 3 générations et de bien d'autres sujets,
Enfin, tous ensemble, anciens et plus jeunes, pour fêter les 20 ans de Réseau D.E.S. France...

Avec les membres du Conseil d'Administration, des adhérents sont déjà mobilisés en Aquitaine, sur Grasse, Lyon, Nantes, Paris, Strasbourg.

Vous souhaitez qu'une rencontre ait lieu près de chez vous ? Manifestez-vous auprès de nous :

contactez Maryvonne par mail m.gall4@orange.fr ou au 06 58 12 27 05.



Spécial Frigo ! Edition d'un magnet

Durant une année, nous avons espéré obtenir une rose baptisée « Distilbelle »... Pour nous consoler, l'idée a été conservée pour un magnet ! Une rose à (s) offrir pour adoucir les effets du DES et nous soutenir dans nos actions.

Passez vos commandes : voir en dernière page !



Septembre

Lancement du projet « *Etude des relations mère-fille confrontées au DES.* » d'Alba Moscato et Aurélie Untas : nous comptons sur votre participation ! Le lancement de cette étude scientifique constitue une première !

Procès-Verbal de l'Assemblée Générale 2015



Téléchargeable sur le site, il sera envoyé par courriel aux adhérents nous ayant communiqué leur adresse, et par courrier postal sur simple demande.

nos projets 2015

participation qui ont permis d'expliquer nos actions. Les débats ont porté sur les résultats de courant d'énergie circulait et chacun est parti motivé pour qu'ensemble, nous réalisons

Etude des relations mère-fille confrontées au DES



Alba Moscato est Docteur en psychologie, Attachée de Recherche et d'Enseignement à l'Université Paris Descartes et Aurélie Untas, Maître de Conférences à l'Université Paris Descartes. Elles sont toutes deux affiliées au Laboratoire de Psychopathologie et Processus de Santé de cette Université.

Elles souhaitent construire un projet de recherche en partenariat avec le Réseau D.E.S. France.

Alba a participé à l'étude « 3 Générations ».

En répondant, elle a observé que le vécu psychologique des mères, filles et petits-enfants était très peu abordé. Ce constat lui a permis d'engager la première ébauche d'un projet de recherche portant sur les relations « mères / filles DES ».

La deuxième étape a consisté à rechercher dans les revues scientifiques les articles existant sur le sujet. De nombreuses études évoquent des effets iatrogènes physiologiques, anatomiques, liés à l'exposition du DES. Quelques autres soulignent des atteintes psychopathologiques, mais ces dernières restent encore

aujourd'hui controversées. Il n'existe pas d'étude relatant le vécu des mères et « filles DES », ce qui amène à penser que les relations entre les « mères DES » et leurs filles et leurs ajustements aux effets de l'exposition in utero du Distilbène, n'ont encore jamais été étudiées.

De plus, la majorité des « filles DES » membres de l'association sont nées avant les années 1970. Elles ont donc 40 ans et plus (89% des naissances entre 1949 et 1972) et leurs mères 60 ans et plus.

Du fait de ces caractéristiques, trois domaines de la psychologie sont interrogés :

- celui de la psychologie de la santé, qui vise à mieux comprendre l'impact de variables psychologiques sur l'ajustement des personnes à des problèmes de santé ;
- celui de la psychologie du vieillissement, qui interroge le travail psychique intense de chacun face à une nouvelle étape de vie faite de temps de compromis, de constructions et d'inventions pour vivre et, parfois même pour se rencontrer enfin,
- et celui de la psychopathologie qui questionne les troubles de la personnalité (la dépression, l'anxiété, les troubles des conduites alimentaires, les psychoses,...).

Au vu des faits, l'étude vise à mieux comprendre les conséquences psychologiques du DES sur les relations mères-filles et sur la manière dont ces femmes se construisent et s'ajustent face aux problèmes de santé et au vieillissement.

Il s'agira pour cette étude :

- A partir de questionnaires, d'explorer les relations dans les dyades mère / **aînée des filles exposées au DES**, en les comparant à un groupe « témoin », non concerné par le DES, de mères / filles aînées. Nous souhaitons investiguer les différences entre le « groupe DES » et le groupe « témoin » en termes d'adaptation au stress, de relations d'attachement, de qualité des relations mère-fille et d'incidences psychopathologiques (la symptomatologie anxieuse et dépressive, les troubles alimentaires, les troubles psychotiques) ;
- A partir d'entretiens de recherche familiaux, d'investiguer dans un même temps les relations « mères DES » / **filles (avec toutes les filles de la fratrie, exposées ou non au DES)**.

A qui s'adresse cette étude ?

- A des « mères DES » et à leurs filles.

- A un groupe « témoin » non concerné par le DES, constitué de mères et de leurs filles.

Quels sont les critères d'inclusion ?

« Groupe DES » :

- **Pour les mères** : avoir accouché entre 1950 et 1977 ; avoir pris du DES au cours de leur(s) grossesse(s) - Distilbène® ou Stilboestrol Borne® - ; avoir actuellement des relations avec la première de leur(s) fille(s) exposée(s) in utero au médicament ; ne pas avoir de troubles cognitifs majeurs ; avoir signé un consentement de participation.
- **Pour les filles** : être née entre 1950 et 1977 ; être l'aînée des filles exposées in utero au DES ; avoir actuellement des relations avec leur mère (laquelle n'est pas atteinte de troubles cognitifs majeurs) ; avoir signé un consentement de participation.

« **Groupe témoin** » : les critères d'inclusion du groupe de mères et filles sont les mêmes, en excluant toute prise de DES dans l'histoire familiale.

Les résultats de cette étude seront transmis par le biais de réunions et de publications scientifiques.

Comment participer ?

L'étude commencera en septembre 2015 et sera annoncée par le biais du Réseau D.E.S. France. La participation pourra se faire en remplissant un questionnaire, en ligne ou en téléchargeant une version papier.

Puis, des entretiens composés des « mères DES » et des filles d'une même fratrie, exposées ou pas, auront lieu, sur toute la France en fonction des financements.

Pour tous renseignements, vous pouvez nous contacter par :

Mail : alba.moscato@yahoo.fr
ou aurelie.untas@parisdescartes.fr
Téléphone : +33 (0)1 55 20 58 50

Courrier :

Laboratoire de Psychopathologie
et Processus de Santé EA 4057
Université Paris Descartes - Sorbonne Paris Cité
Institut de Psychologie
71 Avenue Édouard Vaillant
92 100 Boulogne-Billancourt

Échanges avec les participants :

Pourquoi seules les filles aînées peuvent répondre aux questionnaires ?

Alba :

Il s'agit de la première fille exposée au DES dans la fratrie. Nous comprenons que cela peut être difficile pour les autres filles de la fratrie, mais les questionnaires sont longs. Si nous incluons toutes les filles exposées au DES, les mères devraient répondre à un questionnaire pour chacune de leurs filles. De plus, un questionnaire qui ne sera pas complet ne pourra pas être pris en compte. Il s'agit avant tout d'une question méthodologique et de validité de l'étude.

Pourquoi pas les garçons? Et pourquoi pas les couples?

Alba :

D'un point de vue méthodologique, nous ne pouvons pas étudier toutes les populations autour de cette problématique et commencerons par la dyade mère-fille. « Fils DES » et « couples DES » pourront être le sujet d'autres études.

Anne : Parmi nous, qui a une « sœur DES » ?

Une seule main est levée dans la salle.

Sylviane :

Trouver des couples mères/filles qui acceptent de participer ne sera pas facile.

Tifenn :

On vous remercie car ce sujet concerne toutes les familles touchées. Pour nos Mamans, c'est bien. Dans les rencontres de Nice et Vannes, ce sont d'abord des mamans qui sont arrivées, venues sans leur fille qui « ne voulait plus en entendre parler » ; elles étaient toutes en pleurs. Puis, progressivement, les filles sont arrivées et les mères leur ont laissé la place. Les filles soulignaient qu'elles venaient sans leur mère. Ce sont des constats forts.

Anne :

Me Felissi indique dans la vidéo postée sur notre site internet que la fille doit éclaircir le désir de la procédure. Elles disent souvent : « la procédure, c'est pour ma mère ». Dans cette démarche, les filles cherchent à réparer leur mère.

Alba :

Oui et, indirectement ou implicitement, cette démarche marque l'intérêt porté à l'autre, à la fois un attachement et une protection.

Distilbène et prématurité



*Si nous pouvions être reconnus
comme victime de ce fléau, cela
nous aiderait*

Sa scolarité s'est faite tant bien que mal en CLIS*, en UPI*, puis, devenu adulte, il est difficile de lui trouver une structure qui corresponde vraiment à son handicap.

Compte tenu de toutes ces difficultés, j'ai arrêté de travailler depuis plusieurs années pour m'occuper de lui.

Les conséquences du Distilbène et de sa prématurité, nous les subissons tous les jours.

Si nous pouvions être reconnus comme victime de ce fléau, cela nous aiderait.

Ma mère qui a 80 ans se sent toujours coupable...

Je remercie beaucoup l'association Réseau D.E.S. de tout son soutien et de tout ce qu'elle fait pour que toutes les personnes victimes de ce médicament soient reconnues comme telles.

Bien à vous

Valerie

• **CLIS : Classe d'Insertion Scolaire**
Les Classes d'Insertion Scolaire accueillent de façon différenciée, dans certaines écoles élémentaires ou exceptionnellement maternelles, des élèves handicapés physiques, sensoriels ou mentaux qui peuvent tirer profit, en milieu scolaire ordinaire, d'une scolarité adaptée à leur âge et à leurs capacités. Leur objectif est de permettre à ces élèves de suivre totalement ou partiellement un cursus scolaire ordinaire.

• **UPI : Unité Pédagogique d'Intégration**
Les Unités Pédagogiques d'Intégration sont des classes (de 10 élèves maximum) qui accueillent des jeunes handicapés âgés de 11 à 16 ans dans un collège ou un lycée ordinaire.

Bonjour,

Je suis adhérente de votre association en tant que «fille DES». Ma mère a pris du Distilbène au long de sa grossesse.

J'ai 51 ans aujourd'hui et mon fils est âgé de 24 ans.

Suite aux conséquences du Distilbène, il est né prématuré à 6 mois de grossesse, et est Infirmes Moteur Cérébral.

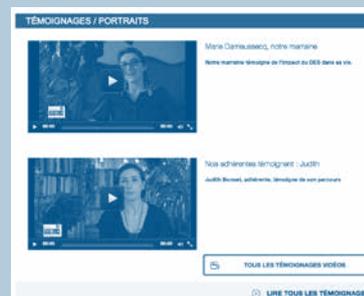
A sa naissance, il a eu une hémorragie cérébrale qui a entraîné une hydrocéphalie. A l'âge de 6 mois, il a été opéré en neurochirurgie pour la pose d'une valve de dérivation intra crânienne (ré-opération en 2006 pour changer la valve).

Il a ensuite été opéré à l'âge de 6 ans en ophtalmologie.

Pour améliorer sa marche et pour ne pas abîmer plus ses hanches suite à sa paralysie, il a été opéré d'une dérotation de la hanche gauche et des ischio-jambiers, ce qui a nécessité presque un an de rééducation dans un Centre pour enfants où il était en internat.

Retrouvez des
témoignages sur le site
de l'association
www.des-france.org

RÉSEAU
D · E · S
FRANCE



Consultations DES en France

A PARIS

HÔPITAL BICHAT - CLAUDE BERNARD

(46 rue Henri Huchard 75018 PARIS)
Consultation DES les jeudis matin (fertilité ; suivi de grossesse) :
Dr Sylvie Epelboin

• **PMA** : Tél. : 01 40 25 76 79
Horaires du secrétariat pour la prise de rendez-vous : du lundi au vendredi de 9h30 à 12h.

• **Suivi de grossesse** :
Tél. : 01 40 25 76 73
Horaires du secrétariat pour la prise de rendez-vous : du lundi au vendredi de 9h30 à 17h.

A PARIS

L'HÔPITAL ST VINCENT DE PAUL EST FERMÉ.

• **Suivi de grossesse** :
le Dr Anne Théau, gynécologue obstétricienne, consulte désormais à la maternité de Port Royal (53 av de l'observatoire, Paris 14^{ème} - Centre d'appel pour les prises de rendez-vous : 01 58 41 39 39)

• **Suivi gynécologique** :
le docteur Fanny Lewin, gynécologue médicale, consulte désormais en libéral (276 Bd Raspail, Paris 14^e - Tél. 01 43 35 01 74)

A STRASBOURG

Un vendredi après-midi par mois, au CMCO (19 rue Louis Pasteur 67300 Schiltigheim).
Tél. 03 69 55 34 04.

▶ PERMANENCE TÉLÉPHONIQUE

AU 05 58 75 50 04

Tenue par des bénévoles : merci de ne pas appeler aux heures des repas et de laisser un numéro de fixe pour être rappelé.

▶ CONTACTS LOCAUX

ALSACE	-----
Françoise	03 88 34 26 70
Sylvie	03 88 82 75 70
AQUITAINE	-----
Sylvie	05 58 46 38 80
BASSE NORMANDIE	-----
Laetitia	02 31 94 08 79
BRETAGNE	-----
Marie-Agnès	02 98 54 54 46
Véronique	02 98 87 10 35
CENTRE	-----
Françoise	02 47 80 03 38
FRANCHE-COMTÉ	-----
Babeth	03 84 75 37 09
ÎLE DE FRANCE	-----
Claire	01 43 24 39 00
LANGUEDOC	-----
Isabelle	04 67 27 05 39
LIMOUSIN	-----
Béatrice	06 78 82 27 02
LORRAINE	-----
Liliane	03 83 24 41 81
PACA	-----
Maryvonne	06 58 12 27 05
PAYS DE LOIRE	-----
Catherine	02 40 06 25 23
RHÔNE-ALPES	-----
Elisabeth	04 72 07 86 47
Maryline	04 79 88 41 10

▶ CONTACTS ADOPTION-PRÉMATURITÉ DEUIL PÉRINATAL

ADOPTION	-----
Nathalie	03 89 79 35 11
Frédérique	01 34 60 95 55
Nicole	05 56 64 78 43
Isabelle	02 43 42 41 80
Raphaëlle	03 88 22 03 85
PRÉMATURITÉ	-----
Catherine	02 40 06 25 23
Véronique	02 98 87 10 35
DEUIL PÉRINATAL	-----
Marianne	04 74 36 11 62

«C'est ensemble que nous avançons, solidaires les uns des autres !»

La Lettre : Bulletin de l'association Réseau D.E.S. France regroupant des personnes concernées par le Distilbène® (diéthylstilbœstrol).

Siège social : 37, rue d'Amsterdam - 75008 Paris **Centre administratif** : 1052 rue de la Ferme du Carboué - 40000 Mont de Marsan

Association de loi 1901 Siret 40097911800033 - APE 9499 Z **N°ISSN** : 1776-968X **Directrice de publication** : Anne Levadou **Ligne éditoriale** : Nathalie Lafaye, Anne Levadou, Jean-Jacques Pascal, Lydia Pasanau.

Crédit photos : page 1 Photo Assemblée nationale©, Réseau D.E.S. France, page 5 fotolia **Tirage** : 2400 exemplaires **Date de publication** : Mars 2015 **N°47 Conception graphique** : Agence Ésens, 06 12 95 87 92 **Imprimeur** : Castay - Aire sur l'Adour, tél. 05 58 71 60 43.

ACTION MILITANTE : MAGNET 20^E ANNIVERSAIRE

Format 85 x 54 mm (= carte bleue) 2 tarifs : à l'unité : 3 € ou par lot de 4 exemplaires : 10 €

Nom : Prénom :

Adresse de livraison (envoi par courrier postal) :
.....
.....

Code postal : Ville :

Pour me joindre si nécessaire tél :

ou courriel :@.....

Quantité commandée :

A l'unité :X 3 euros = €
Par lot de 4 :X 10 euros = €

Total exemplaires : Total à payer..... €

